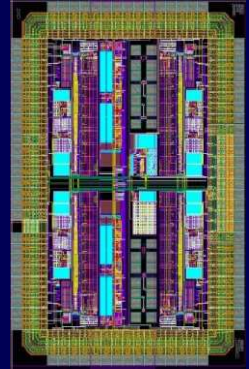


- **Master Sciences, Technologies, Santé**
- **Mention Sciences Pour l'Ingénieur**
- **Spécialité Micro et Nano-Électronique**
-



- **L'univers des systèmes sur puce**

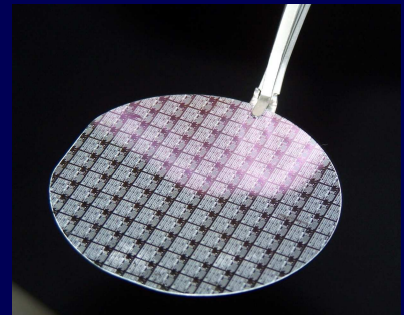
- La Micro et Nano-Electronique (MNE) est à la base des systèmes électroniques miniaturisés utilisés dans un grand nombre de secteurs industriels (information et communication, transport, énergie, instrumentation industrielle, médicale, scientifique...). C'est un secteur de pointe, de très haute technicité, ouvrant la voie à une carrière d'ingénieur ou de chercheur dans l'industrie ou dans les établissements publics.



La spécialité MNE fournit un spectre de connaissances étendu allant de la physique et de la technologie des composants élémentaires et des micro-capteurs à la conception de systèmes intégrés mixtes. La formation s'appuie sur la Coordination Nationale de Formation en Microélectronique ce qui permet aux étudiants d'utiliser les logiciels professionnels du secteur, de s'initier au test de circuits intégrés et d'effectuer des travaux pratiques de fabrication en salle blanche.

Des perspectives d'emplois très favorables dans nombre de secteurs

Les systèmes intégrés étant omniprésents dans un grand nombre de produits, les débouchés sont nombreux, tant au niveau national qu'international. Exemples : Ingénieur « procédé » ou « conception » dans les grands groupes de la micro-électronique, Ingénieur de R&D en PME/PMI ou dans des grands groupes utilisateurs de systèmes intégrés, Chercheur en établissement public ou privé. En moyenne, un tiers des étudiants poursuit en doctorat, les deux autres tiers entrant directement sur le marché du travail.



UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Responsable de la spécialité :

Luc HEBRARD : luc.hebrard@iness.c-strasbourg.fr

Dossier de candidature à déposer via :

<http://candidatures.u-strasbg.fr>

STANDARD / ACCUEIL DE L'UFR *

☎ 03 68 85 49 50

Site web : www.physique-ingenierie.unistra.fr

UFR
Physique et
Ingénierie



* *Matin : 8h30 à 12h - Après-midi : 13h30 à 15h30 (vendredi jusqu'à 12h)*